



Compte-rendu de la réunion  
de la Commission de la Vie Sociale  
tenue le Vendredi 8 novembre 2019 à 14H30  
en salle de réunion du site de Lapoutroie



PRESENTS :

1) au titre des représentants des résidents :

- Madame Danièle HARTMANN (Site du Bonhomme)
- Monsieur Jean-Jacques KEHLHOFFNER (Site de Fréland)
- Madame Tecla STEINMETZ (Site de Lapoutroie)
- Madame Bernadette DENNY (Site d'Orbey)

2) au titre des représentants des familles :

- Madame Marie-Andrée DEMANGEAT (site de Lapoutroie et Présidente)
- Madame Marie-Andrée DEMANGEAT (site de Fréland)
- Madame Brigitte BAUMANN (site d'Orbey)

3) Au titre de représentant du personnel :

./.

4) Au titre de représentant du Conseil d'Administration :

- Madame Annie DEMANGEAT, Administrateur

Assistaient également à la réunion :

- Madame PRUDAT, Directrice
- Monsieur JAEGLI, Attaché Principal d'Administration Hospitalière,
- Madame Nathalie HUSS, Cadre de Santé
- Madame Aurélie MATHIS, Animatrice site de Lapoutroie
- Madame Isabelle EICHINGER, Animatrice site d'Orbey

ABSENTS, EXCUSE

- Monsieur Fabrice SCHMITT, représentant du personnel



Au préalable de la séance, Madame Marie-Andrée DEMANGEAT, Présidente, propose un tour de table permettant à chacun de se présenter notamment les nouveaux venus.

### **1 : Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 13 novembre 2018**

Le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2018 est approuvé à l'unanimité. Madame PRUDAT s'excuse auprès de l'assemblée de n'avoir pu organiser un Conseil de la Vie Sociale au printemps comme c'est toujours le cas. Le chantier d'Orbey-Pairis est chronophage par sa complexité et demande à la direction une disponibilité extrême au quotidien.

### **2 : Prix de journée 2020**

La directrice rappelle que le Conseil Départemental du Haut-Rhin encadre les hausses et elles ne peuvent aller au-delà de +0,5% pour les dépenses nettes de fonctionnement. C'est encore vrai sur l'année 2020.

Les tarifs proposés pour 2020 sont les suivants :

Le tarif de la chambre à deux lits reste fixé au tarif actuel de 56,16 €.

Le tarif de la chambre simple passerait de 57,38 € à 57,50 € en 2020 soit + 0,21%.

En section Dépendance (GIR5/6), le ticket modérateur est proposé à 5,38 € au lieu de 5,33 €..

**Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.**

### **3 : Le point sur le projet d'extension/restructuration d'Orbey**

En lien avec ce qui a été dit au point 1, la directrice poursuit ses explications quant aux difficultés rencontrées sur le chantier. Deux entreprises sont responsables d'un retard considérable pris sur le calendrier de réalisation de l'opération. Cet état de fait touche en cascade les prestations à réaliser par les autres entreprises. Le retard est lié à l'absence de mise à disposition d'ouvriers expérimentés et en suffisance alors même que les engagements contractuels le prévoient. La directrice prévoit l'application de pénalités de retard à l'encontre des deux entreprises concernées.

Quelques photos récentes de l'Unité Centrale de Production en Restauration et les extensions des locaux du site de Pairis sont présentées et commentées.

**Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.**

### **4 : Le point sur les activités**

Aurélie MATHIS, animatrice fait le point pour le site de Lapoutroie et égrène les activités quotidiennes qui sont bien connues désormais des familles et résidents et expose quelques nouveautés comme la venue du Club du 3<sup>e</sup> Âge tous les mardis après-midi, les ateliers de médiation animale et les pierres chaudes par des intervenantes extérieures.

Une borne musicale a été achetée grâce au mécénat et elle espère que par ce biais d'autres bornes musicales pourront équiper chaque site.

Elle informe également le Conseil qu'elle a bénéficié d'une formation en socio-esthétisme.

Le Marché de Noël est prévu pour le samedi 7 décembre et la fête de Noël, le 17 décembre 2019.

Mme Isabelle HECHINGER, animatrice du site d'Orbey vient de prendre ses fonctions. Il ne sera pas possible matériellement d'organiser un marché de Noël avant la fin de l'année.

Sur le site de Le Bonhomme, il se tiendra le samedi 30 novembre 2019.

**Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.**

## 5 : Création de deux jardins thérapeutiques (Lapoutroie et Orbey)

Madame PRUDAT explique la création du jardin thérapeutique du futur Pôle d'Activités et de Soins Adaptés Alzheimer d'Orbey. Une présentation de l'implantation de cet espace de 200 m2 est faite, il s'agit d'un schéma issu d'une formation tout à fait spécifique sur ce type de jardin reçue par les agents et qui a sollicité leur créativité tout en étant guidés par le formateur.

Cette formation a aussi été prodiguée aux agents du site de Lapoutroie pour la création d'un même jardin. Des devis sont en attente. Un hôtel à insectes a déjà été confectionné gracieusement par les services techniques de la ville à la demande de la directrice qui a réitéré la même demande auprès du maire d'Orbey.

**Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de ces informations.**

## 6 : Questions diverses

- Sont abordés par un tour de table :

### *☞ La prise en charge des actes de pédicurie*

La direction souhaite faire le point suite aux contrôles réguliers et annuels de la CPAM du Haut-Rhin. En cas de soins à prodiguer sur un pied de résident(e) diabétique, les actes de pédicurie sont pris en charge par l'établissement uniquement dans le cas où le soin a fait l'objet d'une prescription médicale sur laquelle doit obligatoirement être précisé le risque podologique de grades 2 ou 3.

### *☞ La fréquence des brunchs sur le site de Le Bonhomme*

Madame HARTMANN fait part de la demande des résidents du site de respecter la périodicité définie du brunch tous les deux/trois mois.

### *☞ La variété des entrées et l'absence de "rab" des repas du site de Fréland*

Monsieur KELHOFFNER évoque l'absence d'entrées au profit d'un seul potage en saison hivernale. Il faudrait plus de charcuteries et de "rab" afin de pouvoir être resservi. La direction prend note et fera une action correctrice vers la cuisine du site car les autres sites proposent entrée ou potage, il n'y aura pas deux poids deux mesures. Ce n'est pas acceptable.

### *☞ La prise des repas au lit sur le site d'Orbey*

Madame BAUMANN évoque la difficulté d'une bonne installation du résident dans son lit lors de sa prise de repas. Madame HUSS Cadre de santé répond que le nombre de résidents sur le site prenant son dîner au lit est le plus important de tous les sites et que c'est très compliqué pour une équipe soignante de rester à côté de chaque personne pour la redresser. La direction évoque l'acquisition des nouveaux lits qui équiperont l'intégralité du 1er étage. Une première livraison de 18 lits pour les chambres actuelles non impactées par les travaux de réhabilitation est prévue le 9 décembre prochain. L'ergonomie de ces lits devraient permettre d'améliorer la situation.

### *☞ Le quotidien du site de Lapoutroie*

Aurélië MATHIS et Madame STEINMETZ, font part des remarques du groupe de résidents qu'elle a sollicité en préparation de la réunion du Conseil de la Vie Sociale. Il en ressort qu'on y mange très bien, que les cuisiniers sont sympathiques, que le personnel est aimable et dévoué mais qu'il n'y a pas assez de bains et que le linge revient froissé. Sur cette dernière remarque partagée par les représentants des familles des trois sites présents, la direction s'engage à en parler au responsable de la blanchisserie afin de comprendre ce qui se passe et d'améliorer les choses. C'est la première fois en 18 ans qu'il y a un tel reproche à ce sujet.

Madame Marie-André DEMANGEAT, Présidente, exprime la satisfaction générale des familles sur le recrutement d'un psychomotricien. La direction explique ce recrutement en raison de la difficulté persistante de trouver un masseur-kinésithérapeute, problème connu sur l'ensemble du territoire compte tenu du peu d'attractivité de la grille de rémunération de la fonction publique hospitalière.

Monsieur JAEGLI informe d'un probable recrutement d'une autre psychomotricienne sur le site d'Orbey. Deux nouvelles ergothérapeutes ont également été recrutées.

Certaines familles souhaiteraient que l'on fasse boire davantage les personnes âgées. La remarque est incompréhensible pour la cadre de santé et la direction car il existe des tournées Boissons régulières au quotidien et chaque agent est sensibilisé au risque de déshydratation.

☞ *Le nombre de lits vacants sur l'année*

La directrice lui répond qu'en moyenne, une quarantaine de lits sont restés vides sur les 233 que comptent les quatre sites. Du jamais vu, un taux d'occupation catastrophique.

Les autorités de tutelle ont eu pleinement conscience que le choix politique de maintien du site de Fréland jusqu'à la fin des travaux d'extension et de réhabilitation d'Orbey allait provoquer de graves difficultés financières pour l'établissement intercommunal, c'est pourquoi, il y a eu soutien toutes ces années.

L'année 2020 sera par conséquent le dernier exercice budgétaire de soutien exceptionnel des Tutelles car au printemps 2021, la capacité globale de l'établissement passera de 233 lits à 194 par suppression des 39 lits d'EHPAD du site de Fréland. De plus, l'opération architecturale du site d'Orbey en cours, sera donc close ce qui permettra d'espérer un retour à un taux d'occupation de 98,70% au cours de l'exercice 2021.

☞ *Les frais de séjour impayés*

Madame DEMANGEAT demande si l'établissement doit encore faire face à des impayés. La direction lui répond par l'affirmative.

En 2019, il s'agira de prendre en charge un montant de 15 227,90 € de frais d'hébergement impayés.

☞ *Le ressenti d'un manque de personnel et l'appel aux personnels intérimaires*

Monsieur JAEGLI fait le point. Les effectifs du personnel soignant sont identiques aux années précédentes mais l'établissement doit faire face à un nombre important de congés de maternité parmi le personnel infirmier et adapter les effectifs au taux d'occupation.

Trois infirmières sont enceintes pour l'heure et la pratique démontre qu'en cas de grossesse, un arrêt maladie est prescrit dès le deuxième mois car toutes les grossesses sont devenues aujourd'hui pathologiques. Il faut savoir que le congé de maternité est payé à 100% et pèse intégralement sur le budget de l'établissement. Il est fait appel au personnel intérimaire et c'est une chance que l'établissement soit encore en capacité de les rémunérer en plus du salaire de l'infirmière absente. On est conscient que l'appel à du personnel intérimaire n'est pas la solution idéale en matière de continuité des soins.

Quant aux aides-soignantes, il y a de moins en moins de professionnels. La profession n'attire plus car les salaires n'augmentent pas non plus. Cette carence a déjà été vécue par le monde hospitalier dans les années 80. Par ailleurs, lorsque le nombre de lits inoccupés devient très important, l'établissement se trouve dans l'obligation de réduire ses effectifs pour compenser la baisse de recettes.

De manière générale, les politiques sociales en faveur des agents ont pour conséquence d'augmenter la charge de la masse salariale sur un budget tout en ayant de moins en moins de monde sur le terrain.

☞ *Les dates des fêtes de Noël des différents sites*

Lapoutroie : le mardi 17 décembre 2019

Orbey : le mercredi 18 décembre 2019

Fréland : le jeudi 19 décembre 2019

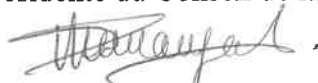
Le Bonhomme : le vendredi 20 décembre 2019

---\* \* \*---

La séance est levée à 16H15

---\* \* \*---

La Présidente du Conseil de la Vie Sociale



Madame Marie-Andrée DEMANGEAT